

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
22 juin 2016
Français
Original : arabe

**Lettres identiques datées du 20 juin 2016, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent de la République arabe
syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur ce qui suit :

L'Autorité générale gouvernementale pour les réfugiés de Palestine a informé le Ministère des affaires étrangères et des émigrés de la République arabe syrienne qu'il a été informé par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), que l'Office a suspendu l'acheminement de l'aide aux habitants du camp de Yarmouk par Yalda, Babila et Beit Sahm en raison du fait que des groupes armés ont publié une déclaration indiquant que la seule partie autorisée à superviser la distribution des secours et à recevoir des convois d'aide entrant dans les villes de Yalda, Babila et Beit Sahm est le Comité de secours pour la population du camp de Yarmouk créé par un ensemble d'organismes de secours palestiniens. Les signataires de la déclaration sont les suivants :

Le Conseil général de Beit Sahm; le Conseil général de Babila; le Conseil général de Yalda; Liwa Cham Rassoul; Jaych Ababil Hawran; Aknaf Beit el-Maqdes; l'armée de l'islam; les martyrs de l'islam; le mouvement islamique Ahrar el-Cham; l'association Yalda moudjahidin; l'association Beit Sahm; et le bureau militaire de Babila.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Bashar **Ja'afari**

